COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP

Vailhauquès

Plan local d'urbanisme (PLU)

1ère modification

Mairie de :
VAILHAUQUES
9 Place de la Mairie
34570 Vailhauques
Tél : 04.67.84.40.70
Fax : 04.67.84.45.88.

Chargé d'étude :
Agence KREPIS
krepis
urbanisme
et environnement
13 Rue Ternal
34000 Montpellier
Tél : 04 99 06 01 59
E-mail : franck.soler@krepis.fr

Plan cadastral, source :
DGFIP © 2023-01-0XF CC43
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Informatisés
Tél / Fax : 04.67.12.54.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

IV1b

Ref : vs302plu24m2sup_d25p
9 juillet 2023

Plan des servitudes d'utilité publique et des informations utiles

Echelle : 1/2500ème

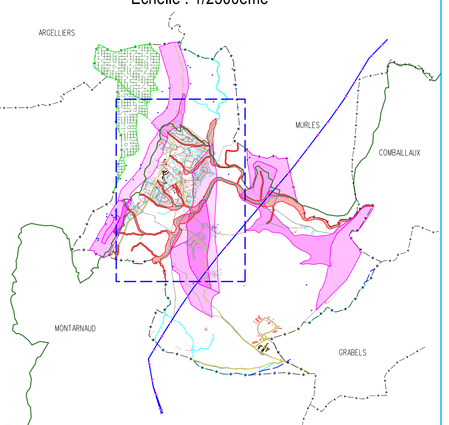

Approbation du PLU : DCM du 13 avril 2017
Approbation de la modification simplifiée n°1 : DCM du 13 juin 2019
Approbation de la modification n°1 : DCM du 17 décembre 2020
Approbation de la modification n°2 : DCM du 9 juillet 2024

Tracé des servitudes indicatif. Se référer aux documents élaborés par les organismes prescripteurs

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant diffusion.

LEGENDE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SYMBOLES	CODES ALPHANUMERIQUES ETCATEGORIES DE SERVITUDES
AS1	AS1 - Conservation des eaux Servitude résultant de l'instauration du périmètre de protection éloigné des eaux de la source du LEZ pour toute la commune.
I3	I3 - Gaz Servitude relatives à l'établissement de canalisations de transport de gaz DN 800 Gazoduc - ARTERE DU MIDI de Saint Martin de Crau à Cruzy Report indicatif du périmètre de la servitude "SUP1" instituée dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux inhérents à la présence de canalisations de gaz.
I4	I4 - Electricité Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique) - Ligne haute tension 2 x 400 kv la Gaudière-Tavel / Tamareau-Tavel
PM1	PM1 - Risques naturels Servitudes relatives aux Plan de Prévention des Risques d'Inondations et Mouvements de Terrain Mosson Amont - Risques d'inondation "Haute Vallée de la Mosson" - Arrêté préfectoral du 9 mars 2001 Zone inondable de risque grave h > 0.50 m Zone non aedificandi de 10 m de part et d'autre des ruisseaux

Risques Mouvements de Terrain - Arrêté préfectoral du 9 mars 2001

B	Aléa moyen analysé	B1	Aléa moyen non étudié	B2	Aléa moyen sol argileux	C	Aléa fort	C1	Aléa fort

INFORMATIONS UTILES

	Bois de Paturascle : Forêt bénéficiant du régime forestier
ZNIEFF	ZNIEFF de type II n° 3426-0000 "Garrigues boisées du Nord-ouest Montpelliérais"
16	Sites archéologiques inventoriés par la DRAC